



Préavis de grève

Contre le projet de réforme de l'audiovisuel public

31 mars et 1^{er} avril 2025

La ministre de la Culture revient à la charge pour imposer sa réforme de l'Audiovisuel Public. Alors que la proposition de loi (reprise de celle du sénateur Lafon) est inscrite au calendrier de l'Assemblée nationale, avec un examen en commission le 1^{er} avril et un passage en séance plénière à partir du 10 avril, nous dénonçons les menaces que ce texte fait peser sur l'audiovisuel public.

Ce projet de réforme de la gouvernance de l'Audiovisuel Public et les baisses budgétaires associées auront de graves conséquences s'il est adopté :

- Une mise en danger des services et des programmes proposés aux publics, contraints par des budgets qui ne cessent de se réduire. Ces services sont garants du pluralisme, de la diversité des points de vue et de l'accès à une information indépendante et de qualité, comme le rappellent plusieurs directives européennes,
- Une mise en danger de l'indépendance éditoriale, du pluralisme et de la liberté de l'information, avec un risque de mainmise politique aggravée en cas de gouvernance toujours plus verticale et réduite,
- La remise en cause du rôle de France Médias Monde à l'international, et un fort risque d'instrumentalisation,
- La poursuite de la baisse des effectifs et de la dégradation des conditions de travail, tout en amplifiant l'externalisation des programmes, y compris sur l'info, la précarité et la sous-traitance.

Face à ces multiples dangers et en vue des débats parlementaires à venir, les syndicats CGT, CFDT, FO, SNJ et SUD appellent l'ensemble des salarié-es de France Télévisions à cesser le travail à partir du 31 mars 00h et pour une durée de 48h afin d'exiger :

- Un audiovisuel public fort, pluraliste, indépendant et doté de moyens pérennes,
- Des garanties sur l'indépendance éditoriale et le pluralisme de l'information,
- La préservation des effectifs et l'amélioration des conditions de travail,
- L'arrêt des politiques d'externalisation des programmes, de précarisation et de sous-traitance,
- Un débat démocratique transparent associant pleinement les salarié-es et leurs représentants.

Nous appelons l'ensemble des salarié-es de France Télévisions à se mobiliser massivement le 31 mars et le 1^{er} avril 2025 pour défendre un audiovisuel public au service de toutes et tous.

Pour la Cfdt
Bruno Espalieu

Pour la CGT
Pierre Mouchel

Pour FO
Bertrand Chapeau

Pour le SNJ
Antoine Chuzeville

Paris, le 26 mars 2025

*Pour la direction
Reçu en mains propres
le 25 Mars 2025
avec les réserves de langage*



Préavis de grève

contre le projet de réforme de l'audiovisuel public

31 mars - 1^{er} avril 2025

La ministre de la Culture revient à la charge pour imposer sa réforme de l'Audiovisuel Public. Alors que la proposition de loi (reprise de celle du sénateur Lafon) est inscrite au calendrier de l'Assemblée nationale, avec un examen en commission le 1er avril et un passage en séance plénière à partir du 10 avril, nous dénonçons les menaces que ce texte fait peser sur l'audiovisuel public.

Ce projet de réforme de la gouvernance de l'Audiovisuel Public et les baisses budgétaires associées auront de graves conséquences s'il est adopté :

- Une mise en danger des services et des programmes proposés aux publics, contraints par des budgets qui ne cessent de se réduire. Ces services sont garants du pluralisme, de la diversité des points de vue et de l'accès à une information indépendante et de qualité ; comme le rappellent plusieurs directives européennes
- Une mise en danger de l'indépendance éditoriale, du pluralisme et de la liberté de l'information, avec un risque de mainmise politique aggravée en cas de gouvernance toujours plus verticale et réduite ;
- La remise en cause du rôle de France Médias Monde à l'international, et un fort risque d'instrumentalisation
- La poursuite de la baisse des effectifs et de la dégradation des conditions de travail, tout en amplifiant l'externalisation des programmes, y compris sur l'info, la précarité et la sous-traitance

Face à ces multiples dangers et en vue des débats parlementaires à venir, le syndicat Sud appelle les salarié-es du réseau France 3 à cesser le travail à partir du 31 mars 00h et pour une durée de 48h afin d'exiger :

- Un audiovisuel public fort, pluraliste, indépendant et doté de moyens pérennes ;
- Des garanties sur l'indépendance éditoriale et le pluralisme de l'information ;
- La préservation des effectifs et l'amélioration des conditions de travail ;
- L'arrêt des politiques d'externalisation des programmes, de précarisation et de sous-traitance ;
- Un débat démocratique transparent associant pleinement les salarié-es et leurs représentant-es.

Sud appelle les salarié-es du réseau France 3 à se mobiliser massivement le 31 mars et le 1er avril 2025 pour défendre un audiovisuel public au service de toutes et tous.

Depuis les régions, le 25 mars 2025

Chloé Tempéreau
Déléguée syndicale réseau

Reçu le 25 mars 2025
à 17h45 avec les
réserves d'usage.

Régis GILBERT (RCA)